Ce document est disponible dans de multiples formats, sur demande.

MFM
MANITOBA Film & Music | Musique et Film MANITOBA

LISTE DE CONTRÔLE POUR PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA PRODUCTION D'ENREGISTREMENTS SONORES

Veuillez joindre à votre demande les documents suivants. L'omission de joindre tous les documents requis dans l'ordre prescrit peut entraîner le rejet de la demande, car elle sera considérée comme incomplète.

Nouveaux demandeurs :
Nous voulons vous aider à préparer la meilleure demande de financement possible. Veuillez fixer une consultation individuelle avec notre personnel afin de vous assurer de bien comprendre nos programmes et toutes les exigences. Veuillez communiquer avec le directeur des programmes pour la musique ou le coordonnateur des programmes pour la musique au moins 30 jours avant de faire une demande.

1. **CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE L'ENTREPRISE* OU STATUTS CONSTITUTIFS DU DEMANDEUR* -** Tous les demandeurs à un programme d'aide de **Musique et Film Manitoba** doivent soumettre leur demande au nom d'une entreprise enregistrée ou d'une société constituée au Manitoba. On peut enregistrer ou incorporer une entreprise auprès de l'Office des compagnies, situé au 405, av. Broadway, 10e étage, Winnipeg, (Manitoba), (204)-945-2500. Les nouveaux requérants aux programmes de Musique et film Manitoba doivent fournir par courriel une copie PDF du certificat d'enregistrement de l'entreprise ou des statuts constitutifs.
2. **RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES ET MATÉRIEL PROMOTIONNEL DE L'ARTISTE -** Les renseignements biographiques doivent inclure les antécédents professionnels, la formation et les réalisations à ce jour des musiciens engagés dans le projet.
3. **PLAN DE PROJET DE MISE EN MARCHÉ –** Vous devez inclure un plan du projet pour Préproduction et Niveau I Démonstration ou un plan de mise en marché pour toutes autres niveaux. Le plan donnant des renseignements sur la sortie de l'enregistrement, sa distribution, le plan de promotion et le plan de tournée. Le plan doit également inclure toutes les activités et les succès antérieurs.
4. **DÉMO OU EXEMPLES DE CHANSONS –** Dans le cas des chansons qui doivent être évaluées par un jury. Il y a besoin de deux « exemples de chansons » pour le niveau Préproduction. Il y a besoin de deux chansons pour le Niveau 1 et de 3 chansons pour les Niveaux 2 et 3. Pour les niveaux 1, 2 et 3, les chansons doivent être inédites.
5. **PAROLES DE CHANSONS -** Pour les chansons qui soient jugées sur le CD de démonstration / USB**.**
6. **TRAITEMENTS DE CHANSONS -** Description des modifications qui seront apportées aux morceaux de démonstration soumis une fois que l'artiste est en studio.
7. **CURRICULUM VITAE DES MEMBRES CLÉS DU PERSONNEL DE LA PRODUCTION** – Veuillez joindre les biographies et discographies détaillées de tous les professionnels engagés dans ce projet.
8. **MATÉRIEL PROMOTIONNEL -** Couverture médiatique ou citations de presse reçues par l'artiste.
9. **PREUVE DE VENTES ADMISSIBLES (Niveau 3) –** Cela peut être une lettre d'un distributeur, un rapport du Nielsen Soundscan, un rapport de ventes d'un distributeur numérique, etc., qui confirme des ventes d'au moins 750 unités.
10. **PLAN DE FINANCEMENT -** Les demandeurs doivent fournir la preuve de leur capacité financière à gérer et à mener à bien le projet, basé sur le budget soumis. Un plan de financement doit être soumis avec la demande. Le plan de financement peut consister en une déclaration écrite indiquant comment le demandeur prévoit de financer le déficit budgétaire non couvert par le financement de Musique et Film Manitoba ou d'autres fonds et revenus.
11. **CONFIRMATION D'AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT PUBLIC -** Les demandeurs au programme doivent soumettre une demande d'aide à MUSICACTION et transmettre une copie de cette demande à **Musique et Film Manitoba**. Les demandes de renseignements faites à MUSICACTION par des demandeurs manitobains doivent être acheminées par téléphone au 1-800-861-5561, ou par courriel à info@musicaction.ca.

Le formulaire de demande, les documents à l'appui et la démo ou les exemples de chansons doivent être envoyés par courriel à music@mbfilmmusic.ca sous forme de lien Dropbox ou Google Drive avant 17 h le jour de la date limite. Les demandes fragmentées dans plusieurs courriels ne seront pas acceptées.

DEMANDE POUR PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA PRODUCTION D'ENREGISTREMENTS SONORES

Veuillez lire attentivement les lignes directrices du programme avant de remplir la présente demande. Les formulaires illisibles de même que les formulaires remplis au crayon ne seront PAS acceptés.

☐ **Niveau Préproduction**
☐ **Niveau 1 Démonstration**
☐ **Niveau 1 Enregistrement pour diffusion commerciale**
☐ **Niveau 2**
☐ **Niveau 3**

PARTIE I – DEMANDEUR

Veuillez noter que les demandeurs aux programmes de financement de Musique et film Manitoba doivent avoir au moins 18 ans. Si l'artiste ne répond pas au critère d'âge minimum, un parent ou un tuteur légal peut faire une demande en son nom, à condition qu'il accepte les modalités établies dans les lignes directrices du programme.

ENTREPRISE ENREGISTRÉE ou
SOCIÉTÉ CONSTITUÉE DEMANDEUSE : _____
Veuillez consulter les lignes directrices.

ENTREPRISE ENREGISTRÉE ☐ Oui ☐ Non

SOCIÉTÉ CONSTITUÉE ☐ Oui ☐ Non ☐ Fédérale ☐ Provinciale

NOM DE L'ARTISTE/GROUPE : _____

PERSONNE-RESSOURCE : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

SITE WEB : _____

AUTORISATION DE COMMUNICATION

Par la présente, le demandeur autorise les personnes énumérées ci-dessous à communiquer et à partager des informations avec Musique et Film Manitoba, au nom du demandeur, concernant tous les aspects de cette demande, les contrats avec Musique et Film Manitoba, les rapports de coûts et tous les autres livrables associés à cette demande. Le demandeur autorise également Musique et Film Manitoba à communiquer avec elles. Musique et Film Manitoba devra être informée par écrit si le demandeur souhaite supprimer ou ajouter des personnes ou mettre fin à cette autorisation de communication.

NOM : _____ RÔLE DANS L'INDUSTRIE : _____

COURRIEL : _____ TÉLÉPHONE : _____

NOM : _____ RÔLE DANS L'INDUSTRIE : _____

COURRIEL : _____ TÉLÉPHONE : _____

MEMBRES PERMANENTS DU GROUPE/MUSICIENS EMBAUCHÉS :

Pour ce programme, Musique et film Manitoba vous demande d'indiquer ci-dessous votre genre, votre origine culturelle et votre langue préférée pour les communications. Musique et film Manitoba utilise ces informations à l'interne pour la planification, l'évaluation et l'élaboration de politiques. Ces informations ne sont pas utilisées pour l'évaluation de votre demande.

La saisie de ces informations est entièrement volontaire et aidera Musique et film Manitoba à déterminer si ses programmes atteignent un large éventail diversifié de clients comme prévu.

NOM	RÉSIDENT DU MB (O/N)	GENRE	FRANCOPHONE (O/N)	PREMIÈRE NATION, MÉTIS, OU INUIT (O/N)	MINORITÉ CULTURELLE (O/N)

Admissible pour MUSICACTION : Oui ☐ Non ☐

Enregistré avec SOCAN : Oui ☐ Non ☐
Le financement de Musique et Film Manitoba dépend de l'enregistrement de toutes les chansons du projet auprès de la SOCAN.

Les rapports de récupération sont-ils à jour pour les albums précédents financés par Musique et Film Manitoba ?
Remarque : les remboursements de prêts sont dus jusqu'au 31 mars 2020 et les prêts seront ensuite effacés.

Oui ☐ Non ☐ S/O ☐

Les rapports de coûts sont-ils à jour pour tous les dossiers en cours ? Oui ☐ Non ☐ S/O ☐

PARTIE II – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

CATÉGORIE MUSICALE : Choisissez seulement UNE catégorie pour que le jury approprié juge votre projet.

☐ Hard Rock/Metal/Punk	☐ Rock/Pop	☐ Pour enfants
☐ Contemporaine pour adultes	☐ Folk/Roots	☐ Dance/Électronique
☐ Jazz/Blues	☐ Classique	☐ Country
☐ Rap/Hip-Hop	☐ Soul/R&B	☐ Traditionnelle

DISCOGRAPHIE DE L'ARTISTE (sorties antérieures, s'il y a lieu) :
Résultats des ventes de sorties antérieures de produits de l'artiste/du groupe, s'il y a lieu.

Date de sortie	Titre	Format	Maison de disque	Ventes physiques	Ventes numériques	Total des <streams> en ligne	Financé par Musique et Film Manitoba (O/N)

ÉQUIPE DE PRODUCTION (doit être rempli en entier – veuillez inscrire S/O plutôt que de laisser une ligne vide) :

Réalisateur : _____ Ingénieur du son : _____

Mixage : _____ Mastérisation : _____

Studio : _____ Accrédité par Musique et Film Manitoba : OUI ☐ NON ☐

ÉQUIPE DE L'ARTISTE :

Gérant : _____ Agent : _____

Distributeur : _____ Agent publicitaire : _____

Promoteur radio : _____ Éditeur : _____

Maison de disque : _____

CALENDRIER DE PRODUCTION PRÉVU

	Date de début prévue	Date d'achèvement prévue
Production	_____	_____
Mixage	_____	_____
Fabrication	_____	_____

Date de sortie _____
(**Ne pas laisser vide** - Cette date sera la date d'échéance pour le rapport final des coûts.)

PARTIE III – EXEMPLES DE CHANSONS/DÉMOS ET TRAITEMENT DES CHANSONS

Le demandeur doit inclure des « exemples de chansons » (Niveau Préproduction) ou des démos de chansons (Niveaux 1, 2 et 3), ainsi que les paroles de ces chansons. Ces chansons doivent être envoyées par l'entremise d'un lien Dropbox ou Google Drive avec le formulaire de demande et les documents à l'appui. Les chansons soumises pour les Niveaux 1, 2 et 3 doivent être inédites.

NIVEAU PRÉPRODUCTION : deux « exemples » de chansons mettant en valeur les travaux antérieurs de l'auteur-compositeur.
NIVEAU 1 DÉMONSTRATION: deux chansons
NIVEAU 1 ENREGISTREMENT POUR DIFFUSION COMMERCIALE: au moins qu'une chanson
NIVEAU 2 & 3: trois chansons

CHANSONS FIGURANT SUR LA VERSION PRÉLIMINAIRE DU CD MAQUETTE :

1. Titre : _____ Année de la composition : _____
   Compositeur/parolier : _____
   Éditeur : _____
   Enregistrée à : _____
   Durée de la piste : _____

2. Titre : _____ Année de la composition : _____
   Compositeur/parolier : _____
   Éditeur : _____
   Enregistrée à : _____
   Durée de la piste : _____

3. Titre : _____
   Compositeur/parolier : _____
   Éditeur : _____
   Enregistrée à : _____
   Durée de la piste : _____

TRAITEMENT DES CHANSONS

Veuillez joindre un plan de traitement détaillé distinct pour chacune des chansons. Ces changements devraient préciser comment seront traitées les chansons soumises pour évaluation lorsqu'elles seront enregistrées en studio. Dressez la liste de toutes les autres chansons qui seront enregistrées.

PARTIE IV – RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT DU PROJET

PARTENAIRES FINANCIERS :

Veuillez inclure la preuve de la participation financière des partenaires et le montant de leur participation.

	MONTANT	**NO. DE LA DEMANDE**
MUSICACTION	$_____	_____
Conseil des arts du Canada	$_____	_____
_____	$_____	_____

FINANCEMENT TOTAL DEMANDÉ $_____

PARTIE V – PLAN DE PROJET (Préproduction, Niveau 1 Démonstration)/PLAN DE MISE EN MARCHÉ ET DE DISTRIBUTION (tous les autres niveaux)

Veuillez envoyer votre plan de projet ou de mise en marché dans le même courriel que votre formulaire de demande et des liens pour accéder aux chansons. Ce plan doit indiquer de façon très détaillée ce que vous comptez faire du projet une fois la production terminée. Les points suivants constituent les sujets que doit toucher un plan de mise en marché de base (plan minimal). Il est recommandé d'inclure le plus d'informations possible. Cette liste est présentée à titre indicatif seulement et est non exhaustive :

1. La raison d'être du projet (buts/objectifs)

2. L'expérience de l'artiste / Antécédents
   - Sorties antérieures et ventes
   - Détails des réalisations notables (emplacements de synchronisation, prix etc.)
   - Historique des tournées
   - Activités promotionnelles
   - Formations de suivi radio
   - Nombre d'abonnés aux réseaux sociaux (pour toutes les plateformes pertinentes)

3a. Plan de projet (Préproduction, Niveau I Démonstration)
   - Comment le financement de ce projet fera-t-il avancer votre carrière ?
   - Quels membres d'équipe ciblez-vous avec la démo ?

3b. Mise en marché/promotion (tous les autres niveaux)
   - Comment l'enregistrement sera-t-il distribué ?
   - Quels médias (radio, télévision, publications, etc.) seront utilisés et comment seront-ils approchés ?
   - Quelle sera la stratégie envers les médias sociaux ?
   - Quels sont les membres de votre équipe et comment aideront-ils lors de la promotion de l'enregistrement ? Joindre leurs curriculums vitae.
   - Où allez-vous effectuer votre tournée ?
   - Qui avez-vous invité ou qui allez-vous inviter à joindre votre équipe (agent publicitaire, gérant, etc.) Joindre des lettres d'appui.
   - Quels sont vos objectifs de vente ? Soyez réaliste.
   - Fournissez un calendrier de lancement qui précise les dates d'envoi des disques simples aux stations de radio, les dates de production de vidéoclips, les dates de tournée, etc.

Exigences relatives aux studios accrédités : Le programme de Niveau 1 permet l'enregistrement dans un studio non accrédité (comme un studio de maison ou un « jam space », etc.), mais uniquement si le projet est réalisé en partenariat avec un studio accrédité manitobain et que celui-ci sert de producteur ou de mixeur. Pour les Niveaux 2 et 3, le projet doit être enregistré dans un studio d'enregistrement accrédité par Musique et film Manitoba. Remarque : les demandeurs au niveau de la préproduction ne sont pas obligés de travailler avec un studio accrédité. Veuillez consulter les lignes directrices pour plus de détails.

PARTIE VI – BUDGET

Remarque : le financement dans le cadre du niveau de la préproduction est un montant fixe de 1 500 $. Les requérants à ce volet du programme n'ont pas besoin de soumettre un budget.

La TPS/TVH n'est pas une dépense admissible. Veuillez communiquer avec l'Agence du revenu du Canada pour obtenir des renseignements sur l'exemption de la TPS/TVH.

Les honoraires des artistes ne peuvent dépasser 300 $ par jour et peuvent être inclus comme services donnés à titre gratuit ou payés ou une combinaison des deux sans pour autant dépasser 300 $ par jour. Si des honoraires plus élevés sont demandés, les tarifs des sessions des musiciens doivent être conformes aux taux raisonnables de session de démonstration de la Fédération canadienne des musiciens.

A) ENREGISTREMENT	**DÉPENSES EN ESPÈCES**	**INVESTISSEMENTS À TITRE GRATUIT**
NOM DU STUDIO : _____		
Honoraires à l'heure :		
Nbre d'heures _____x taux _____ $ ou	_____$	_____$
Honoraires journaliers :		
Nbre de jours _____x taux _____ $	_____$	_____ $
Musiciens :		
Nbre ____x Nbre de séances____x taux 300 $	_____$	_____ $
Chanteurs :		
Nbre ____x Nbre de séances____x taux 300 $	_____$	_____ $
Indemnité quotidienne :		
Nbre ____x Nbre de séances____x taux 45 $	_____$	(S/O)
Honoraires de l'ingénieur du son	_____$	_____ $
Honoraires du producteur	_____$	_____ $
Déplacement (préciser) : _____	_____$	
Locations (préciser) : _____	_____ $	
Divers (préciser) : _____	_____ $	
TVP :	_____ $	
TOTAL DE L'ENREGISTREMENT (A)	**_____ $**	**_____ $**

B) MIXAGE

	DÉPENSES EN ESPÈCES	INVESTISSEMENTS À TITRE GRATUIT
NOM DU STUDIO : _____		
Honoraires à l'heure :		
Nbre d'heures _____x taux _____ $ ou	_____ $	_____$
Honoraires journaliers :		
Nbre de jours _____x taux _____ $	_____$	_____ $
Honoraires de l'ingénieur du son	_____$	_____$
Honoraires du producteur	_____$	_____ $
Locations (préciser) : _____	_____$	(S/O)
_____		
Ruban/fournitures : _____	_____ $	(S/O)
Divers (préciser) : _____	_____ $	
TVP :	_____ $	
TOTAL MIXAGE (B)	**_____$**	**_____$**

PARTIE VI - BUDGET (suite)

C) MASTÉRISATION

	DÉPENSES EN ESPÈCES	INVESTISSEMENTS À TITRE GRATUIT
NOM DU STUDIO : _____		
Honoraires à l'heure :		
Nbre d'heures _____x taux _____ $ ou	_____ $	_____$
Honoraires journaliers :		
Nbre de jours _____x taux_____ $	_____$	_____ $
Ruban/bandes maîtresses (préciser) : _____	_____$	(S/O)
Déplacement (préciser) : _____	_____$	(S/O)
TVP :	_____ $	
TOTAL MASTÉRISATION (C)	**_____$**	**_____$**

D) PRÉPARATION/FABRICATION

	DÉPENSES EN ESPÈCES	INVESTISSEMENTS À TITRE GRATUIT
Coût à l'unité : _____ Nbre d'unités :_____	_____ $	(S/O)
Photographie :	_____$	_____ $
Conception/Graphisme :	_____$	_____ $
Impression :	_____$	(S/O)
Divers (préciser) : _____	_____$	_____ $
TVP :	_____$	
TOTAL FABRICATION (D)	**_____$**	**_____$**

SOMMAIRE DU BUDGET	DÉPENSES EN ESPÈCES	INVESTISSEMENTS À TITRE GRATUIT
TOTAL PRODUCTION (A)	_____$	_____$
TOTAL MIXAGE (B)	_____$	_____$
TOTAL MASTÉRISATION (C)	_____$	_____$
PRÉPARATION/FABRICATION (D)	_____$	_____$
SOUS-TOTAL (A, B, C & D)	_____$	_____$
FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'ARTISTE (le moindre de 15 % du sous-total ou 1500 $)	_____$	(S/O)
SOUS-TOTAL	**_____$**	**_____$***
BUDGET TOTAL	**_____$**	

*** Le total des investissements à titre gratuit ne peut excéder 25 % du total de A+B+C+D.**

Le formulaire de demande, les documents à l'appui et la démo ou les exemples de chansons doivent être envoyés par courriel à music@mbfilmmusic.ca sous forme de lien Dropbox ou Google Drive avant 17 h le jour de la date limite. Les demandes fragmentées dans plusieurs courriels ne seront pas acceptées.

Votre signature ci-dessous indique que tous les renseignements fournis à chaque étape de l'accord avec Musique et Film Manitoba sont véridiques et exacts, et autorise MUSIQUE ET FILM MANITOBA par la présente à vérifier tous les coûts présentés à cet égard.

DEMANDE SOUMISE PAR_____CE_____JOUR DE_____, 20_____.

SIGNATURE :_____

SIGNATURE DE L'ARTISTE (si autre que ci-dessus) : _____

DATE : _____

REMARQUES :

Les demandes ne seront pas traitées tant que tous les documents nécessaires ne seront pas reçus et que toutes les demandes d'informations ne seront pas complétées.

Les formulaires de demande utilisés doivent être les formulaires récents fournis par Musique et film Manitoba. Les formulaires de demande générés par les demandeurs ne seront pas acceptés.

Les éléments de demande ne seront pas retournés au demandeur et deviennent la propriété de Musique et film Manitoba.

L'approbation des demandes est à la seule discrétion de Musique et film Manitoba. Musique et film Manitoba pourrait imposer des modifications au budget soumis avec la demande.

Il incombe au demandeur d'informer Musique et film Manitoba de tout changement au budget, au plan créatif ou à la structure financière du projet afin de conserver l'admissibilité de celui-ci au financement.

Les demandeurs doivent conserver les originaux des reçus qu'ils présentent avec le rapport final. Seules les photocopies des reçus originaux doivent accompagner la documentation finale. Tout rapport final soumis avec les reçus originaux sera retourné au demandeur pour que celui-ci le présente dans le format adéquat.

Musique et film Manitoba, indépendamment du budget, effectuera une analyse des factures et des chèques annulés et communiquera avec les fournisseurs et bénéficiaires afin de vérifier les factures et les coûts. Ne soumettez pas de factures qui ne peuvent être vérifiées.